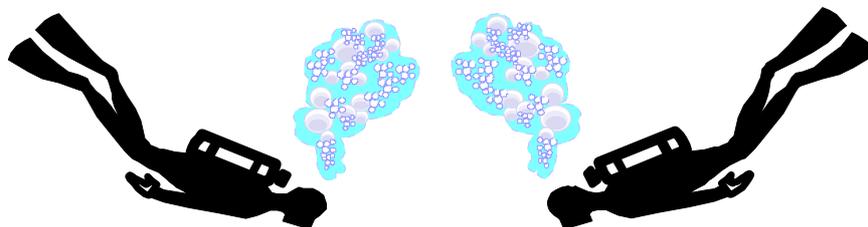


CE SIEGE TOTAL UES AMONT
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS
SECTION SUBAQUATIQUE
NAGE AVEC PALMES/PLONGEE



Sortie du 3 Avril 2005
à la fosse NEMO 33 de Bruxelles.

La section organise une sortie de printemps le dimanche 3 Avril 2005, à [La fosse NEMO 33](#) de Bruxelles pour les salariés du Groupe.

Voyage en train, départ le dimanche 3 Avril 2005 de Paris gare du Nord, Thalys n°9417 de 8h55, arrivée à 10h20, déjeuner à Bruxelles, ainsi que la plongée à [La fosse NEMO 33](#), retour le dimanche soir 3 Avril en Thalys n°9452 de 18h40, arrivée à Paris vers 20h05.

Cette sortie sera l'occasion de découvrir cette nouvelle fosse, la plus profonde d'Europe avec l'équipe du NEMO 33.

Le coût prévisionnel de cette journée (comprenant le train, les transferts, la restauration et la plongée), est de **53€** pour un plongeur autonome, de **73€** par plongeur encadré et entre dans le calcul de votre enveloppe globale. La participation demandée sera donc de **53€** pour un plongeur autonome, de **73€** par plongeur encadré, payable à l'inscription. Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

Période d'inscription du 3 au 10 Février 2005, veuillez remplir la feuille au dos.

Le voyage est ouvert a tous plongeurs inscrit au Club Subaquatique UES Amont et non plongeurs, (accompagnants, ayants droit pour une participation de **46€**).

ATTENTION, si il y a moins de 10 inscrits, cette sortie sera annulée. Si tel était le cas vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 24 Février 2005.

Prochaine sortie, Les épaves de la Manche à Arromanches du 9 au 10 Avril 2005.

A très bientôt.

Georges CAUCHOIS
Président de la commission Sports et Loisirs.

Josette SABATE
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.

CE SIEGE TOTAL UES AMONT
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS
SECTION SUBAQUATIQUE
NAGE AVEC PALMES/PLONGEE

Sortie du 3 Avril 2005 à la fosse NEMO 33 de Bruxelles.

A retourner dûment complété à Marc JACQUEMIN, bureau 17 E 60, EP/FEI/SI/FERH, téléphone 42405, avec les chèques à l'ordre du CE Siège Total UES Amont, **avant le 10 Février 2005**, l'enveloppe portant la mention suivante **Section Subaquatique UES Amont**. Merci.

Mr, Mme, Mlle *.....(nom, prénom)

Accompagné(e(s)) de :..... (nom, prénom, niveau)

Matricule : Société :

Certificat médical attestant votre aptitude à la pratique de la plongée **délivré par un médecin du sport**.

Niveau : Ass. Catég. : N° Licence 2005 :

Le club peut vous fournir une licence et son assurance pour l'année en cours 2005 **

Sortie du 3 Avril 2005
à la fosse NEMO 33 de Bruxelles.

Ci-joint les chèques :

Plongeur sans encadrement :

1) chèque de 53€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Plongeur avec encadrement :

1) chèque de 73€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Accompagnant :

1) chèque de 46€ par accompagnant, N° sur la BANQUE.....

Le signature,
porter les mentions (Lu et approuvé)

*(Biffer la ou les mentions inexactes) ** (Coût en supplément de la sortie)

En cas de désistement, les frais imputés seront réaffectés à l'intéressé.